

LYCEE POLYVALENT ROUVIERE
 BP 1205 - 83070 TOULON CEDEX
 ☎ 04 94 27 39 44 - ☎ 04 94 27 05 84
<http://www.ac-nice.fr/rouviere/>
 courriel : 0831616f@ac-nice.fr

Remis le :

Dossier traité par :

Saisi le :

DOSSIER DE RÉ-INSCRIPTION Pré Bac ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

CLASSE : Série..... Spécialité.....

Enseignement d'exploration (uniquement pour les classes de seconde) :

Nom : Prénoms : Sexe : F M

Nom d'usage : (le cas échéant)

(Figurant sur la carte d'identité)

Né(e) le : A : Département.....

Pays de Naissance : Nationalité :

Régime : Externe Demi -Pensionnaire Interne

CES DOSSIERS sous pochette plastique transparente **SERONT RECEPTIONNES AU BUREAU DE LA VIE SCOLAIRE.**

SECONDES : du lundi 03 Juillet au mercredi 05 Juillet 2017

PREMIERES S/STD2A/T.U: le Jeudi 22 et Vendredi 23 Juin 2017

PREMIERES STI2D/STL: le mercredi 05 et jeudi 06 Juillet 2017

TERMINALES et T.T.U : le lundi 26 Juin et mardi 27 juin 2017

REDOUBLANTS TERMINALES : le Mardi 29 août 2017

HORAIRE D'OUVERTURE : 9 H – 17 H

AUCUN DOSSIER NE SERA ACCEPTE PAR COURRIER (SAUF HORS DEPARTEMENT)
TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE.
L'AFFECTATION POURRA ETRE ATTRIBUEE A UN AUTRE ELEVE
SI LE DOSSIER N'EST PAS REMIS A LA DATE PREVUE

Pièces à joindre avec le présent dossier dûment complété :

- Responsable légal : selon la situation familiale (séparation, divorce, parent isolé...) voir le document d'aide à la constitution du dossier d'inscription afin de fournir le justificatif qui correspond
- Fiche intendance
- Mandat prélèvement SEPA (choix du paiement échelonné par prélèvement automatique)
- Fiche « renseignements élève » donnée par le lycée à corriger, si besoin, en rouge et signer au verso
- Demande d'internat s'il y a lieu (+ enveloppe avec nom et adresse des parents pour réponse)
- 1 RIB ou RIP (nom – prénom-classe au dos) pour remboursement éventuel
- Chèque à l'ordre de l'Agent comptable du lycée Rouvière (supports pédagogiques) ➔ Nom – prénom – classe au dos (voir montant sur le document support « Aide à la constitution du dossier d'inscription », Chèque encaissé immédiatement)
- Chèque à l'ordre de l'Agent comptable du lycée Rouvière (badge contrôle d'accès service de restauration et entrée du lycée voir montant sur le document support)
- MDL : Adhésion maison des lycées (facultatifs) : chèque de 5 euros

Je suis informé(e) que mon enfant sera photographié par le photographe scolaire. Ces photos serviront à la conception des différents documents scolaires (livret scolaire, carte lycéen, carte étudiant ...).

D'autres photos pourront être prises à l'occasion d'activités pédagogiques et être utilisées sur le site internet du lycée, dans le respect du droit à l'image.

Date :

Signature :

◆◆◆ **ECRIRE EN NOIR ET LISIBLEMENT** ◆◆◆

1. EMAIL(S)

Les mails non lisibles ne seront pas utilisés.

Responsable Légal 1

@

Responsable Légal 2

@

Elève

@

Merci de nous donner une ou deux adresse(s) électronique(s), personnelle(s) ou professionnelle(s)
que vous consultez très régulièrement (tous les jours ou tous les deux jours).

Dans le cas contraire n'indiquez rien.

2 . EN CAS D'URGENCE

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE (autre que légal 1 ou 2) :

NOM

PRENOM

LIEN DE PARENTE

Tél domicile

Tél travail

Tel portable

AUTRE PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE :

NOM

PRENOM

LIEN DE PARENTE

Tél domicile

Tél travail

Tel portable

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

En cas d'urgence, j'autorise que mon enfant accidenté/malade bénéficie des soins adaptés.

Renseignements médicaux *

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique :

(Pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 10 ans)

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, difficultés particulières, traitements en cours, précautions particulières à prendre...)

Votre enfant a-t-il déjà bénéficié

- d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) [troubles de la santé évoluant sur une longue période tels que allergie ou intolérance alimentaire, maladie nécessitant un protocole d'urgence, etc ...] ou
- d'un PAP (Plan d'accompagnement personnalisé) [pour les troubles des apprentissages liés entre autre à la dyslexie, la dysphasie, la dyspraxie] ?

Si oui, merci de nous transmettre, sous enveloppe cachetée, pour le médecin scolaire le dernier document établi.

Si l'élève a été suivi par un orthophoniste, un bilan étalonné et chiffré sera nécessaire pour la rentrée de septembre

NOM, adresse et n° de téléphone du médecin traitant

** DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire.*

Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmier de l'établissement.

Date :

Signature des parents :

3. FICHE OPTIONS

LANGUES VIVANTES

LV₁ :

- ANGLAIS
 ALLEMAND

LV₂ :

- ANGLAIS
 ALLEMAND
- ESPAGNOL
 ITALIEN

La LV1 est obligatoirement l'anglais en
Baccalauréat professionnel.

*Il n'y a pas de LV2 en Baccalauréat
professionnel.*

OPTIONS SERIE S

1ère S SI
1ère S SVT

Terminale S SI
Terminale S SVT

CLASSE EURO

EURO ANGLAIS

EURO ESPAGNOL

TERMINALE S

Enseignement de spécialité	En S.V.T	En S.S.I
Math		
Physique		
S.V.T		Non concerné
ISN		
SI	Non concerné	

Le choix d'un enseignement de spécialité est obligatoire en S S.V.T. Il est facultatif en S SI

FICHE INTENDANCE

Lycée Rouvière - **Année scolaire 2017 - 2018**

Ecrire en noir et lisiblement

ELEVE :

NOM

PRENOM(S)

CLASSE

REGIME :

Externe

Demi-Pensionnaire

Interne

RESPONSABLE LEGAL 1 (Financier) :

(auquel seront adressées les factures)

NOM

PRENOM(S)

DATE DE NAISSANCE

LIEU DE NAISSANCE

ADRESSE

Code postal

Ville

Tél domicile

Tél. travail

Tél portable

PROFESSION

COORDONNEES DE L'EMPLOYEUR

RESPONSABLE LEGAL 2 :

NOM

PRENOM(S)

DATE DE NAISSANCE

LIEU DE NAISSANCE

ADRESSE

Code postal

Ville

Tél domicile

Tél travail

Tél portable

PROFESSION

COORDONNEES DE L'EMPLOYEUR

DEMANDE D'INSCRIPTION A L'INTERNAT (*n'ouvre pas droit aux aides au logement*)

Lycée Rouvière - Année scolaire **2017-2018**

Ecrire en noir et lisiblement

NOM

PRENOM

SEXE

F

M

CLASSE

Date de naissance

RESPONSABLE LEGAL 1 (père - mère - tuteur) :

ADRESSE

Tel domicile obligatoire

Il est très important que les parents puissent être joints à tout moment au téléphone la nuit.

Tel portable

Si le domicile de la famille est éloigné, indiquer ci - dessous le numéro de téléphone d'un correspondant demeurant à proximité du Lycée et qui pourra être appelé en cas d'urgence et se déplacer au Lycée.

Tel correspondant obligatoire

Joindre une enveloppe libellée à vos noms et adresse.

Aucune réponse ne sera donnée par téléphone.

Trousseau obligatoire :

* draps dont **un drap housse + couchage (couette, oreiller...)**

* Un cadenas (à clef ou à code)

L'internat est fermé le week end et les jours fériés

Fait à :

le

Responsable Légal 1 :

Vous êtes étudiant : Vous pouvez bénéficier d'un logement universitaire

(selon conditions financières) .

Ce type d'hébergement ouvre droit à l'aide au logement (www.crous-nice.fr ou 04.94.08.83.00)

Autres solutions :

- Logement solidaire : cohab@pact83.org ou 04.94.22.65.85
- Maison de l'étudiant : www.toulon.fr@etudiant ou 04.83.16.65.20
- Centrale de Logement : www.lokaviz.fr

AIDE A LA CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

RESPONSABLE LEGAL

Il est impératif de remplir toutes les cases de la fiche de renseignements en fonction des indications ci-dessous.
Le responsable légal n°1 sera considéré comme responsable financier.

Situation	Pièces à fournir	Envoi des bulletins trimestriels
Père et mère mariés (habitant au même domicile ou non)		1 bulletin pour les deux parents adressé au responsable légal n°1
Père et mère divorcés - la garde est conjointe - la garde est confiée au père - la garde est confiée à la mère	Extrait du jugement de divorce	1 bulletin pour le père et 1 bulletin pour la mère à leurs adresses respectives
Parent isolé - père veuf (remarié ou non) - mère veuve (remariée ou non) - mère célibataire - père célibataire	Livret de famille	1 bulletin pour le responsable légal n°1
Autres - tuteur - DDASS	Décision de tutelle ou de justice	1 bulletin pour le responsable légal n°1

SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Sur décision du Conseil d'Administration du Lycée Rouvière considérant :

- que les manuels ne sont pas à la charge des familles grâce aux subventions spécifiques du Conseil Régional PACA,
- qu'il n'existe pas de manuels scolaires spécifiques pour l'enseignement technique, hormis quelques ouvrages de référence trop généraux,
- que nos élèves doivent travailler sur des supports pédagogiques dont il n'existe pas de modèles courants dans le commerce,

il est demandé aux familles de participer, dans la mesure de leurs possibilités, aux frais de reprographie des supports pédagogiques qui seront élaborés, tout au long de l'année, par les équipes d'enseignants du Lycée Rouvière, et mis à disposition des élèves en vue de leur appropriation.

Le chèque établi à l'ordre de l'agent comptable du lycée Rouvière sera donc :

- Secondes, Premières, Terminales : 12.00 €
- Post- Bac (BTS et CPGE) : 85.00 €

NB : il n'est demandé aucune participation aux familles des élèves de section S OPTION SVT (en 1^{ère} et terminale), qui n'ont pas d'enseignement technique.

BOURSES

Lycéens

pour les boursiers : demander la fiche de transfert à l'établissement d'origine

pour les non boursiers : dossier à constituer au début du 2^{ème} trimestre pour l'année scolaire suivante (secrétariat de la scolarité)

pour les nouveaux boursiers : remettre la notification d'attribution dès réception

Étudiants

pour les boursiers : la mise en paiement impose le retour au CROUS de Nice de l'avis reçu par mail. En cas de problème financier urgent, prendre directement contact avec le service social du CROUS de La Garde (04 94 08 83 00 ou 04 94 14 21 19)

Dossier à constituer ou à renouveler au début du 2^{ème} trimestre pour l'année scolaire suivante (www.crous-nice.fr)

SERVICE RESTAURATION - HEBERGEMENT

L'accès au Service de Restauration est conditionné par l'achat d'un badge magnétique (prévoir un chèque de 5 euros à l'inscription)

La facture de la demi-pension ou de l'internat sera notifiée au responsable légal 1 début novembre (paiement par trimestre) par le service intendance de l'établissement auprès duquel vous pourrez éventuellement exposer vos problèmes financiers.

Possibilités de paiement au choix :

- Échelonné par prélèvement en 3 fois avec réajustement automatique sur la dernière échéance. (Remplir le document de mandat de prélèvement SEPA + RIB)
- Par paiement sécurisé sur internet via le site sécurisé du lycée (un identifiant et un mot de passe sont donnés sur la facture).
- Par chèque bancaire à l'ordre de l'Agent Comptable du LPO ROUVIERE.
- En espèces, au service Intendance.

Trousseau obligatoire :

- draps dont un **drap housse + couchage (couette, oreiller)**
- 1 cadenas

INFORMATION SECURITE SOCIALE POUR LES POST-BAC

Le dossier Sécurité Sociale vous sera remis après la rentrée scolaire.

Vous entrez ou êtes déjà dans l'enseignement supérieur et votre statut d'ayant droit d'un assuré va changer ou a changé. Aujourd'hui, les remboursements de vos dépenses de santé (consultation chez un médecin - frais pharmaceutiques) sont versés à vos parents.

A compter du 1er Septembre – date de la "**rentrée universitaire**" pour l'enseignement supérieur - celles-ci vous seront remboursées à titre personnel. Vous devrez aussi **choisir un médecin traitant (MT) dit référent** pour bénéficier du meilleur remboursement (formulaire à retirer auprès de votre organisme d'assurances maladie ou sur www.ameli.fr).

"Votre numéro personnel national d'inscription au répertoire national d'identification des personnes physiques, **indispensable** pour votre inscription en enseignement supérieur est adressé par l'organisme de sécurité sociale de vos parents (à conserver précieusement)."

La C.M.U n'est pas un régime d'assurance maladie mais une couverture complémentaire et ne se substitue pas à un régime obligatoire.

Si vous ne recevez pas le document comportant votre numéro, adressez-vous à cet organisme.

ACCES A L'ETABLISSEMENT

La nouvelle entrée du Lycée se fait rue Sainte Claire Deville. L'accès et la sortie des élèves se fait :

- Aux heures d'ouverture du portail (sans badge)
- En dehors des heures uniquement avec le badge magnétique (prévoir un chèque de 5 euros sauf pour les demi-pensionnaires et internes qui utiliseront leur badge restaurant).

Numéros utiles :
Standard 04 94 27 39 44

Inscriptions Pré-bac,
Post-bac et Internat:

Vie Scolaire : 04.94.27.39.44

Bourses
Sécurité Sociale Étudiante }

Secrétariat de la Scolarité : 04.94.27.99.06

HORAIRES DE RENTREE 2017-2018

	Rentrée des Internes			Rentrée des Classes	
	Date	Réunion**	Chambre	Date	Heure
CPGE	Lundi	08 h 00	9 h 00	Lundi	10h00
BTS	04/09/17	09 h 00	10 h 00	04/09/17	11h00
Secondes	Lundi 04/09/17	14 h 00	14 h 30	Mardi 05/09/17	08 h 00
Premières		15 h 00	15 h 30		09 h 00
Terminales					10 h 00

****Pour les Internes : réunion obligatoire pour les élèves et leurs familles.**

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique de mandat :

Type de contrat : Créance Demi-Pension/Internat

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le Lycée Rouvière à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débitar votre compte conformément aux instructions du Lycée Rouvière. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT DU CREANCIER SEPA

FR 37 ZZZ 520331

NOM ET PRENOM DE L'ELEVE :

CLASSE :

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

DESIGNATION DU CREANCIER

Nom : LPO ROUVIERE

Adresse : BP 1205

Code postal : 83070

Ville : TOULON CEDEX

Pays : France

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN):

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

--	--	--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif Paiement ponctuel :

Signé à : (ville)
Le (JJ/MM/AA)

Signature :

--

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel : En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par le Lycée Rouvière. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai directement le différend avec le Lycée Rouvière.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'arrêt et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 06/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

à destination des Familles
des Demi-Pensionnaires et des Internes

Nouveau

Pour **Faciliter** vos règlements
nous vous proposons
le **paiement échelonné** par **prélèvement automatique**

Vos
avantages

- * **Plus d'oubli** de chèques
- * **Echelonnement** du paiement **automatique**
(pas de nécessité de négociation préalable avec le service financier)
- * **vous démissionnez**
vous êtes en maladie de plus de 5 jours
vous êtes en stage la **dernière échéance**
du trimestre est
automatiquement **réajustée**

Comment
ça
fontionne

- * Au choix définitif du forfait ,vous signez un **mandat de prélèvement** accompagné d'un **RIB**
- * Au début de chaque trimestre vous recevez un **échancier de prélèvement** correspondant au forfait choisi au minimum 2 semaines avant le 1er prélèvement
- * Chaque **trimestre** il y a **3 prélèvements**(le **3ème =solde réajusté**).

Exemple du **forfait 5 jours 527 euros**(tarif annuel 2017):

04-nov	68,31	06-févr	48,8	05-mai	58,56
05-déc	68,31	06-mars	48,8	06-juin	58,56
05-janv	68,32	06-avr	48,79	05-juil	58,55

Dans l'intérêt de tous, nous vous encourageons à favoriser ce mode de règlement
Le service Restauration Hébergement **SRH**, Monsieur **Estèves Arroyo poste 307**
reste à votre disposition pour toutes précisions et situations particulières.

Venez rejoindre la Maison des Lycéens !

La maison des lycéens est une association d'élèves visant à organiser des événements et à aider des élèves membres. Durant l'année 2016/2017, un bal de fin d'année et un carnaval ont été organisés. Des aides financières ont permis à certains élèves de pouvoir participer au voyage scolaire de leur classe. Les années précédentes, des sorties ont été organisées pour aller voir des matchs du RCT. Cette année une cotisation de 5 € est demandée aux élèves pour devenir membre. Les membres bénéficient d'une priorité aux aides, aux sorties et aux événements au sein du lycée.

La présidente

La secrétaire



LYCEE FOUVIERE
B.P. 1205
83070 FOUILON CEDEX
Tél. 04 94 27 39 44 - Fax. 04 94 27 05 88

